

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

AFRICAN COURT ON HUMAN AND PEOPLES' RIGHTS
COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

P.O Box 6274 Arusha, Tanzania, Tel: +255 732 979506/9; Fax: +255 732 979503
Web site: www.african-court.org Email registrar@african-court.org

BUREAU DU GREFFIER

Ref: AfCHPR/Reg./APPL.¹

REQUÊTE N° _____ / _____

(REQUÉRANT)

c.

(DÉFENDEUR)

DEMANDE DE PROROGATION DE DÉLAI
Instruction de procédure 38

Par la présente, nous² sollicitons de la bienveillance de la Cour la prorogation du délai de dépôt de notre réponse/réplique/ de la liste de nos représentants /de nos observations³.

La demande de prorogation du délai se justifie par:⁴

.....
.....
.....
.....

¹ Insérer le numéro d'enregistrement de la requête ainsi que le numéro d'ordre de la correspondance

² Rayer la mention inutile

³ Indiquer toute autre action pour laquelle la prorogation est sollicitée

⁴ Donner les raisons de la demande de prorogation et du non respect du délai préalablement fixé, puis indiquer la durée de temps supplémentaire sollicitée.

Fait à cejour deannée.....

REQUÉRANT(S)/DÉFENDEUR(S)⁵

À:

**Monsieur le Greffier
Cour africaine des droits de l'homme et des peuples
Julius Nyerere Conservation Centre
Dodoma Road
B. P. 6274
Arusha
(Tanzanie)
Courriel: registry@african-court.org**

COPIE :

.....

.....

.....

(REQUÉRANT)/(DÉFENDEUR)⁶

⁵ Rayer les mentions inutiles

⁶ Rayer la mention inutile